

HIVER 2020-2021
VOLUME 20 - NO 3

REGARD SUR MA VILLE



TERRAIN
SYNTHÉTIQUE



LA VILLE DE SOREL-TRACY ET LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SOREL-TRACY TRAVAILLENT DE CONCERT AFIN QUE LE PROJET DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE SE CONCRÉTISE. PRÉSENTEMENT EN ATTENTE D'UNE AUTORISATION GOUVERNEMENTALE, LE CONSEIL MUNICIPAL ESPÈRE DÉBUTER LES TRAVAUX EN 2021.

Plus de détails en page 11.



VILLE DE
SOREL-TRACY

HIVER 2020-2021

TEMPS LIBRE

VERSION VIRTUELLE



NOTE AUX LECTEURS !

En raison de l'incertitude causée par la pandémie pour les activités de loisirs, la section Temps libre est disponible uniquement en ligne au ville.sorel-tracy.qc.ca.

Cette version virtuelle pourra être mise à jour selon l'évolution de la situation.

DANS CE NUMÉRO

- Alertes municipales et Temps libre **02**
- La parole aux élus **03**
- Sécurité incendie **04**
- Relance de Statera **05**
- Stationnement de nuit **06**
- Stationnements publics gratuits **07**
- Vivre en ville **08**
- Budget 2021 **10**
- Paiement du compte de taxes **12**
- Bacs roulants **13**
- Horaire des collectes **14**
- La Ville en bref **16**

ALERTES

restez informés

Par texto ou courriel, recevez gratuitement les avis qui vous intéressent :



DÉNEIGEMENT



ALERTES MUNICIPALES

Inscrivez-vous dès maintenant :
ville.sorel-tracy.qc.ca

Suivez-nous sur



// CE BULLETIN COUVRE LA PÉRIODE DU 15 DÉCEMBRE AU MOIS DE MARS. CONSERVEZ-LE PRÉCIEUSEMENT ! //

Regard sur ma ville / Temps libre est un bulletin d'information municipale publié 3 fois par année par la Ville de Sorel-Tracy et distribué gratuitement dans tous les foyers et commerces.

Rédaction et coordination du Regard sur ma ville/Temps libre :
Service des communications

Adresse postale :
71, rue Charlotte, C. P. 368, Sorel-Tracy, J3P 7K1

Courriel : info@ville.sorel-tracy.qc.ca

Site Web : ville.sorel-tracy.qc.ca

Conception graphique : Agence Caza

Impression : Cournoyer Communication marketing

Tirage : 18 000 copies

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Distribution : Publisac



LA PAROLE AUX ÉLUS



maire@ville.sorel-tracy.qc.ca

SOYONS SOLIDAIRES ET CONTINUONS D'AVANCER !

Difficile de ne pas évoquer d'entrée de jeu les bouleversements que nous avons vécus depuis le mois de mars, occasionnés par la COVID-19.

Je tiens d'ailleurs à remercier du fond du cœur le travail extraordinaire de nos employés qui se sont mobilisés dans leurs tâches pour aider au mieux la population.

Je salue également la résilience et la solidarité dont vous avez tous fait preuve. J'ai souvent le plaisir de vous croiser et j'ai été en mesure de constater le sérieux avec lequel vous affrontez la COVID-19. Par vos actions, vous faites en sorte que nous nous retrouverons bientôt tous et toutes dans la joie de vivre comme avant.

Avec le conseil municipal, nous nous assurons que la ville continue de grandir à travers de grands projets rassembleurs. Vous pouvez compter sur nous pour que Sorel-Tracy continue d'inspirer par sa vivacité.

Malgré la situation actuelle, je sais que 2021 sera remplie de bonnes nouvelles, de surprises agréables et de projets stimulants. Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour un temps des Fêtes comblé de bonheur, en toute sécurité!

Bien cordialement,

SERGE PÉLOQUIN
Maire



martin.lajeunesse@ville.sorel-tracy.qc.ca

Cet été, nous avons inauguré de nouveaux modules de jeux au parc des Bateaux blancs à la suite de demandes des gens du quartier lors de notre rencontre citoyenne. Eh bien en 2021, nous allons poursuivre l'embellissement de notre quartier entre le pont Turcotte et Rio Tinto avec le resurfaçage de la route Marie-Victorin! À cela s'ajouteront de nouveaux lampadaires, ainsi que de jolies décorations hivernales. C'est donc un investissement de plusieurs centaines de milliers de dollars qui est prévu en 2021 pour embellir ce secteur très achalandé et qui viendra, par le fait même, donner un second souffle aux commerçants du secteur.

Il ne faut pas oublier que c'est en 2021 que devraient débiter les travaux du très attendu terrain synthétique extérieur. Un projet qui me tient beaucoup à cœur!

En terminant, je vous incite plus que jamais, en cette fin d'année, à encourager nos commerçants locaux pour vos achats.

MARTIN LAJEUNESSE
Conseiller du district Saint-Laurent
450 780-5600, poste 5003



LA PRÉVENTION DES INCENDIES DURANT LE TEMPS DES FÊTES

Voici quelques conseils de prévention de votre Service de protection et d'intervention d'urgence pour la période des fêtes.

L'INSTALLATION DU SAPIN

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu. Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne doivent pas se détacher facilement;
- Placez le sapin naturel dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours;
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinth, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.



LES DÉCORATIONS LUMINEUSES

- Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer. Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées;
- Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur (exemple: LED). Débranchez-les avant de remplacer les ampoules et assurez-vous que celles prévues pour le remplacement ont le même voltage que les anciennes;
- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur, et vice-versa;
- Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec un disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, communiquez avec un maître électricien pour en faire installer une);
- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu.



SÉCURITÉ INCENDIE

LES CORDONS DE RALLONGE

- Ne placez pas de cordon de rallonge dans un endroit passant. Installez le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant. De cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire;
- Ne cachez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie;
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout, mais utilisez plutôt une barre d'alimentation;
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.

**ATTENTION DE NE PAS
SURCHARGER LE CIRCUIT
ÉLECTRIQUE;**

**ÉTEIGNEZ LES DÉCORATIONS
LUMINEUSES DÈS QUE VOUS
QUITTEZ LA MAISON OU
ALLEZ AU LIT;**

**L'UTILISATION D'UNE
MINUTERIE EST CONSEILLÉE.**



❓ Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy au 450 780-5600, poste 5200, ou visitez le site Internet du ministère de la Sécurité publique sous la rubrique sécurité incendie à securitepublique.gouv.qc.ca



UNE NOUVELLE VISION POUR STATERA

Un nouveau directeur général et de la programmation prend la barre de Statera. Patrice Duchesne, qui compte plus de 25 ans d'expérience dans l'univers culturel et événementiel, souhaite redonner à l'attraction touristique la place qui lui revient. Pour ce faire, il entreprend un virage : un nouveau film sera présenté à l'été 2021 et l'offre de croisières sera bonifiée. Pour lui, ça ne fait pas de doute : le quai Catherine-Legardeur est un site unique au Québec par sa beauté.

C'est au cours d'une balade à vélo proposée par une amie de Sorel-Tracy l'été dernier, que Patrice Duchesne a fait la découverte du quai

STATERA : DAVANTAGE DE CROISIÈRES ET DE FILMS !

Patrice Duchesne souhaite notamment revoir l'offre de croisières de Statera. Différents circuits pourraient être proposés, dont certains pour rejoindre les familles, les vacanciers et même les amateurs d'histoire, de 8 à 88 ans ! Le nouveau directeur général et de la programmation veut également offrir des circuits éducatifs qui pourraient être offerts aux écoliers ou aux enfants qui fréquentent les camps de jour. « Les croisières sont un produit d'appel rassembleur qui va aussi nous permettre de valoriser le patrimoine naturel des îles de Sorel et de la Réserve mondiale de la Biosphère du Lac-St-Pierre, de même que la riche histoire maritime et industrielle de la ville », explique-t-il.

Quant à l'expérience Statera, l'installation d'une toile opaque à l'intérieur du dôme permettra de diffuser des films tout au long de la journée et de la soirée. Patrice Duchesne précise qu'une nouvelle version du film Statera y sera présentée, mais il compte également projeter d'autres longs métrages. Il souhaite aussi organiser des événements à l'intérieur du dôme. Il désire collaborer avec les restaurateurs, artisans et commerces locaux pour que Statera soit un partenaire et une vitrine pour eux.

« Je me sens privilégié de travailler dans un aussi beau lieu et j'ai l'intention de le faire découvrir à l'ensemble des Québécois. Sorel-Tracy n'a rien à envier ni à Québec ni à la Gaspésie », confie le directeur général. « Le quai, les îles, le fleuve... Il faut voir la réalité en face : c'est un si beau site qu'il y a là une formidable opportunité rassembleuse sur le plan touristique », de conclure Patrice Duchesne.

RELANCE DE STATERA

du traversier Catherine-Legardeur et du dôme de Statera. « Ça a été un coup de cœur immédiat ! J'ai trouvé ça aussi beau que le Vieux-Port de Montréal, voire plus ! », dit-il. Il était alors bien loin de se douter qu'il deviendrait, quelques mois plus tard, le directeur général de Statera.

Patrice Duchesne a notamment été consultant à la programmation et chef de projets de contenu audio-numérique à Radio-Canada. Auparavant directeur général et artistique pour plusieurs compagnies de disques et de spectacles, Patrice Duchesne s'est démarqué par sa créativité, de même que par ses succès artistiques et commerciaux au sein de l'Équipe Spectra, des FrancoFolies de Montréal, des disques Audiogram, et de GSI Musique. Les projets qu'il a dirigés ont été récipiendaires d'une vingtaine de prix aux galas de l'Adisq, des Olivier et des Géméaux, en plus d'être nommés une cinquantaine de fois dans ces mêmes galas.



« JE ME SENS PRIVILÉGIÉ DE TRAVAILLER DANS UN AUSSI BEAU LIEU ET J'AI L'INTENTION DE LE FAIRE DÉCOUVRIR À L'ENSEMBLE DES QUÉBÉCOIS. SOREL-TRACY N'A RIEN À ENVIER NI À QUÉBEC NI À LA GASPÉSIE », CONFIE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.





STATIONNEMENT DE NUIT

STATIONNEMENT DE NUIT EN PÉRIODE HIVERNALE

Du 15 novembre au 15 avril, le stationnement de nuit sera toléré sur l'ensemble du territoire de la ville de Sorel-Tracy, SAUF lors des opérations de déneigement, de déblaiement ou de ramassage de la neige.

LIGNE INFO-DÉNEIGEMENT

Vous pouvez être avisé si une interdiction de stationner est en vigueur en téléphonant à notre ligne info-déneigement au 450 551-8095 chaque jour après 15 h 30.

SURVEILLEZ NOTRE PAGE FACEBOOK

Les avis d'interdiction de stationner en raison d'opérations de déneigement ou autre, de même que les avis indiquant la levée de l'interdiction de stationner, sont également publiés sur la page Facebook *Ville de Sorel-Tracy*.

AVIS PAR TEXTO OU COURRIEL

Vous pouvez aussi être avisé des interdictions de stationner en vous inscrivant à notre système d'avis par texto ou courriel, en vous rendant sur notre site web : ville.sorel-tracy.qc.ca/services-aux-citoyens/stationnement-de-nuit.

En s'abonnant au service d'avis par texto ou par courriel, vous devez être conscient que le fonctionnement et la fiabilité des réseaux de télécommunications ne dépendent aucunement de la Ville de Sorel-Tracy. En conséquence, la Ville ne peut garantir les délais ni la qualité de transmission des avis.

Une fois inscrit, vous recevrez un texto ou un courriel (selon vos préférences) lors du début de l'interdiction de stationner dans les rues de la ville entre 1 h et 7 h.

Une fois les opérations de déneigement et de ramassage de la neige complétées, ce qui prend en moyenne 3 jours, vous recevrez un autre texto ou courriel qui vous indiquera que l'interdiction de stationner dans les rues est levée.

LIEUX DE REMORQUAGE

Les véhicules des contrevenants seront remorqués dans l'un des stationnements de la Ville situés à proximité du lieu de remorquage. Pour connaître l'endroit où votre véhicule a été remorqué, veuillez communiquer avec la Sûreté du Québec au 450 743-7947.

ATTENTION !

AVIS AUX DÉTENTEURS DE PERMIS DE STATIONNEMENT DE RÉSIDENTS



Si vous êtes détenteur d'un permis de stationnement de résident qui vous autorise à vous stationner dans la rue, **vous devez obligatoirement vous conformer à la réglementation concernant le stationnement de nuit en période hivernale.**

En effet, si une alerte interdisant le stationnement, entre 1 h et 7 h, est lancée en raison d'opérations de déneigement ou de ramassage de la neige, vous devez vous y conformer et ne pas stationner votre véhicule dans la rue jusqu'à ce que l'avis d'interdiction soit levé.

PERMIS DE STATIONNEMENT POUR VISITEURS

L'obligation de se conformer à la réglementation concernant le stationnement de nuit en période hivernale s'applique également aux détenteurs de permis de stationnement pour visiteurs.

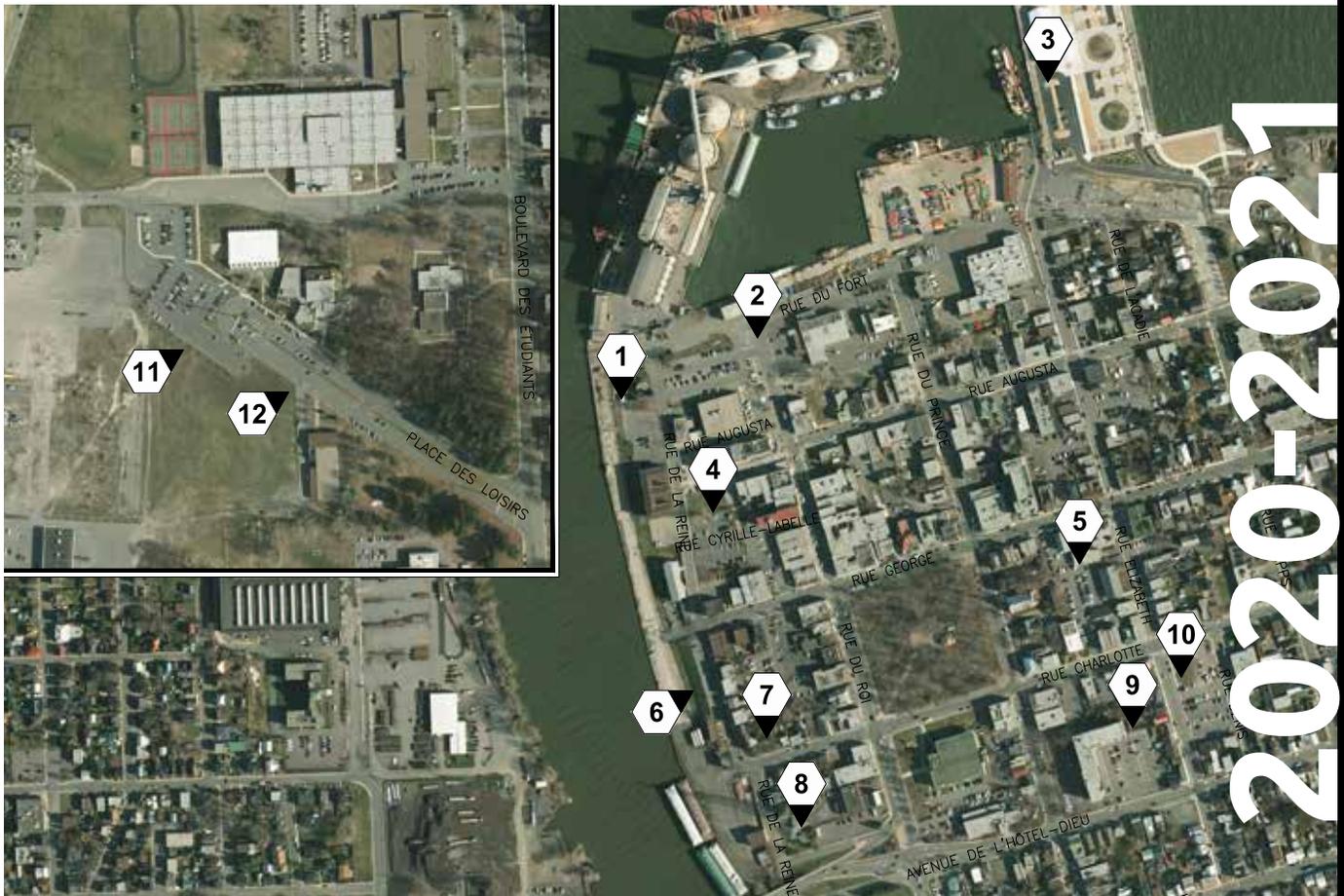


LES CITOYENS QUI NE RESPECTERONT PAS L'INTERDICTION DE SE STATIONNER DANS LES RUES LORS DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT OU DE RAMASSAGE DE LA NEIGE POURRONT VOIR LEUR VOITURE REMORQUÉE ET RECEVRONT UNE AMENDE DE 200 \$.



STATIONNEMENTS

PUBLICS GRATUITS



NO.	EMPLACEMENT	ADRESSE	NOMBRE	HANDICAPÉ
1.	Station de Pompage P-8 (rue de la Reine)	Face au 25, rue de la Reine	42	2
2.	Place Charles-de-Montmagny	26, place Charles-de-Montmagny	130	2
3.	Quai Catherine-Legardeur	125, rue du Traversier	24	4
4.	Stationnement Cyrille-Labelle	41, rue de la Reine	81	0
5.	Hôtel de ville	71, rue Charlotte	53	1
6.	Entre Charlotte et George	Face au 65, rue de la Reine	32	1
7.	Coin de la Reine et Charlotte	89, rue de la Reine	6	0
8.	Stationnement Pierre-Letendre	107, rue Pierre-Letendre	38	0
9.	Centre Sacré-Cœur	105, rue du Prince	109	10
10.	Ancienne caserne de pompiers	93, rue Élisabeth	89	2
11.	Stationnement incitatif Exo	Avenue de la Plaza/boul. Gariépy	117	2
12.	Place des Loisirs	Place des Loisirs	191	4
TOTAL			912	28

IL EST TRÈS IMPORTANT DE RESPECTER L’AFFICHAGE EN VIGUEUR SUR CHACUN DES SITES.



OPÉRATION DÉNEIGEMENT

Nous vous rappelons que les opérations de déneigement sont déclenchées lorsque les précipitations au sol atteignent 2,5 cm (un pouce). Le travail s'effectue tant et aussi longtemps que les précipitations perdurent. Il faut environ de 4 à 5 heures pour que les équipements parcourent tous les secteurs de la ville. Une fois que la neige a cessé de tomber, un dernier nettoyage est effectué sur l'ensemble du territoire.

LORSQUE LES ACCUMULATIONS DE NEIGE ATTEIGNENT PLUS DE 5 CM, LES OPÉRATIONS DE RAMASSAGE ET DE SOUFFLAGE DE LA NEIGE DÉBUTENT.

NEIGE DANS LA RUE

Il est défendu à quiconque de pousser, déposer, amonceler ou permettre que soit poussée, déposée ou amoncelée en bordure d'une rue, d'un chemin, d'une place ou d'un parc public, la neige provenant d'une cour arrière, avant ou latérale, d'un terrain ou espace de stationnement ou d'une propriété privée.



BACS ROULANTS ET DÉNEIGEMENT

La Ville de Sorel-Tracy vous demande de ne pas mettre vos bacs roulants dans la rue, mais plutôt dans votre entrée, ou à la limite de votre terrain, de manière à faciliter les opérations de déneigement et de soufflage de la neige.

Nous vous demandons de respecter cette mesure en tout temps. En évitant de mettre vos bacs roulants dans la rue, vous faciliterez le travail des employés et vous préviendrez les bris accidentels de vos bacs roulants.

08. REGARD SUR MA VILLE

VIVRE EN VILLE



OÙ EST PASSÉE LA BORNE-FONTAINE ?

Nous demandons aux déneigeurs privés de ne pas souffler la neige de manière à ensevelir les bornes-fontaines. Cela pourrait occasionner de graves conséquences advenant un incendie et les responsables pourraient être poursuivis.

// POUR DES RUES BIEN DÉGAGÉES, LAISSEZ LES ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT CIRCULER! //

Lors d'une tempête de neige, tous les citoyens souhaitent que leur rue soit déneigée le plus rapidement possible. Nous demandons donc votre collaboration afin d'éviter de sortir votre véhicule dans la rue lorsque les opérations de déneigement sont amorcées. En effet, plus il y a de voitures qui encombrent la rue, plus le déneigement sera difficile à effectuer et par conséquent, la circulation automobile en sera davantage perturbée.



COMMENT SE DÉBARRASSER DES CENDRES DE FOYER EN TOUTE SÉCURITÉ

Le Service de protection et d'intervention d'urgence de la Ville de Sorel-Tracy souhaite sensibiliser les citoyens à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires afin d'éviter les risques d'incendie et les blessures lors de la disposition des cendres de foyer.

- Lors du nettoyage du foyer ou de la cheminée, les cendres doivent être déposées dans une chaudière en métal munie d'un couvercle métallique. L'utilisation d'un contenant en plastique ou d'un sac est à bannir. **Les cendres peuvent demeurer chaudes jusqu'à une semaine après la fin d'un feu.** Les chaudières remplies de cendres ne doivent pas être entreposées sur une surface combustible. Nous recommandons que le contenant soit déposé sur des planchers en béton, en acier ou en céramique.
- Une fois bien refroidies, les cendres peuvent être mises dans le bac à déchets à l'extérieur, idéalement la journée même de la collecte des ordures, et ce, dans le but d'éloigner le bac à déchets de la résidence et ainsi éviter un risque d'incendie pouvant causer des dommages.
- Il est recommandé de mettre une pelletée de neige dans le récipient contenant les cendres afin de limiter les risques d'incendie.



? Pour toute information à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de protection et d'intervention d'urgence au 450 780-5600, poste 5200.

REMISAGE ET STATIONNEMENT D'UN VÉHICULE RÉCRÉATIF EN PÉRIODE HIVERNALE

- Un véhicule récréatif ne peut être remisé ou stationné en cour avant ou latérale sur rue pour la période du 16 novembre au 14 avril.
- Le véhicule récréatif peut être remisé ou stationné seulement sur un terrain occupé par un bâtiment principal;
- Le véhicule récréatif doit appartenir à l'occupant du terrain sur lequel il est remisé ou stationné;
- Pas plus de deux véhicules récréatifs peuvent être remisés ou stationnés sur un même terrain;
- Le véhicule récréatif doit être remisé ou stationné à une distance minimale de 1,5 mètre d'une ligne latérale ou arrière ainsi que du pavage de la rue;
- Les dimensions maximales autorisées pour les véhicules récréatifs sont fixées comme suit :
 - hauteur : 4 mètres;
 - longueur : 12 mètres;
 - largeur : 2,75 mètres.
- Le véhicule récréatif ne peut être utilisé à des fins d'hébergement lorsque remisé ou stationné;
- Le véhicule doit être immatriculé et en bon état de fonctionnement.

Outre les véhicules récréatifs, cette réglementation s'applique également pour un bateau de plaisance, une roulotte, une moto-marine, une remorque et tout autre véhicule similaire.

PROFITEZ DES PARCS CANINS PENDANT LA SAISON HIVERNALE



Parc canin secteur Tracy



Parc canin secteur Sorel

La Ville de Sorel-Tracy souhaite permettre aux citoyens de profiter des parcs canins tout au long de l'année. Les parcs sont ouverts durant l'hiver. Un chemin d'accès est déneigé du stationnement jusqu'à l'entrée des parcs et les portes intérieures, qui donnent accès aux différentes sections, sont également déneigées. Toutefois, la neige à l'intérieur des parcs n'est pas soufflée, elle est plutôt compactée lors de la fréquentation par les utilisateurs.

La Ville vous rappelle que tous les règlements relatifs aux parcs canins continuent de s'appliquer pendant l'hiver, notamment le ramassage obligatoire des excréments de votre animal. D'ailleurs, les distributeurs de sacs seront remplis comme à l'habitude et les poubelles seront vidées tout au long de l'hiver.

Merci de votre collaboration !

LAMPADAIRE DE RUE DÉFECTUEUX

LORSQUE VOUS DÉSIREZ SIGNALER UNE LUMIÈRE DE RUE BRÛLÉE, VOICI LA MARCHÉ À SUIVRE :

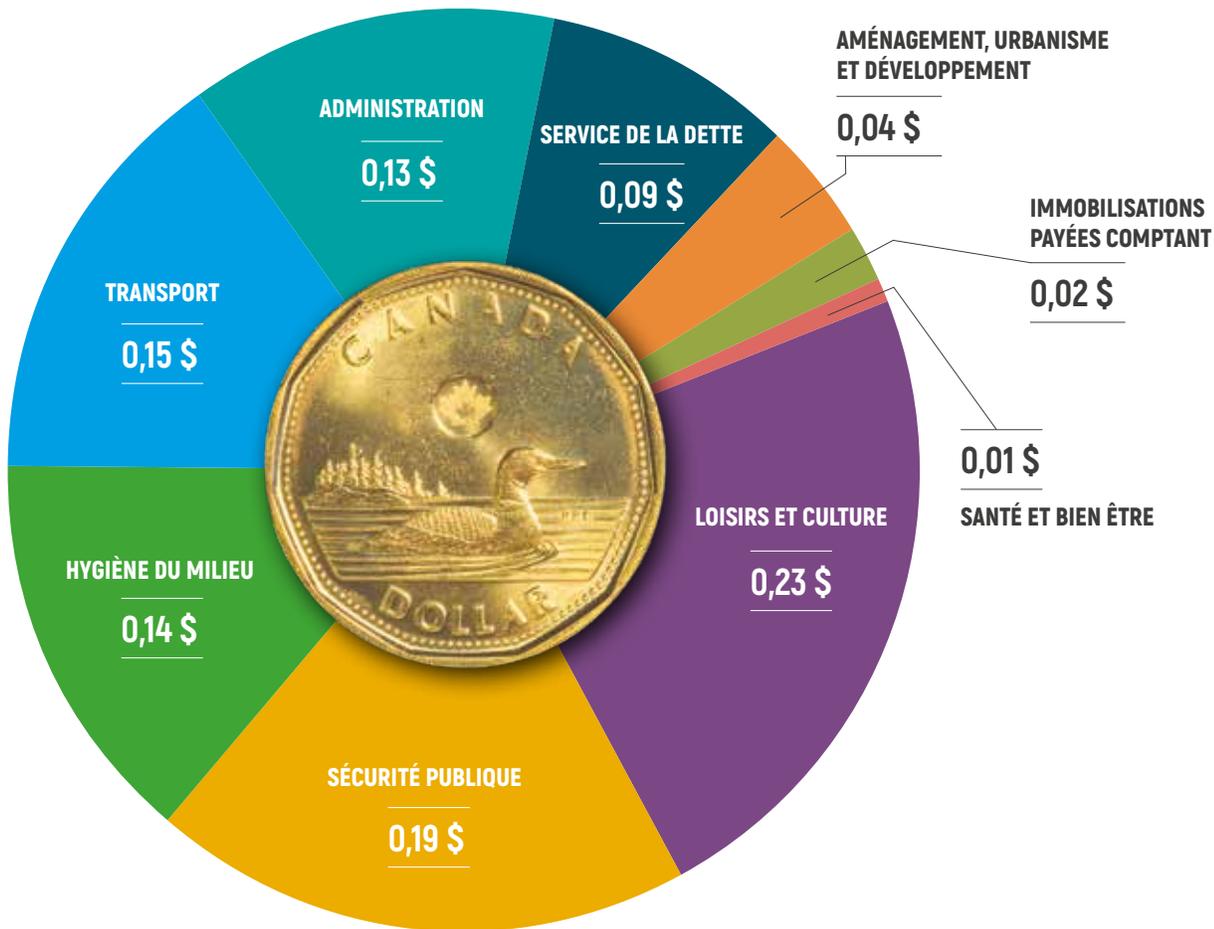
1. Prenez en note le numéro d'identification du lampadaire. Tous les lampadaires de la ville de Sorel-Tracy sont identifiés de la même façon, avec un numéro à 4 chiffres.
2. Contactez le Service des travaux publics de la Ville de Sorel-Tracy en composant le 450 780-5600, poste 5700 ou par courriel à info@ville.sorel-tracy.qc.ca et signalez le lampadaire défectueux avec son numéro d'identification.
3. Le Service des travaux publics s'assurera, par la suite, d'effectuer ou de superviser les réparations nécessaires.





SOMMAIRE DES CHARGES

UN DOLLAR DE REVENU REPRÉSENTE :



TAUX DE TAXES (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

	RÉSIDENTIELLE	AGRICOLE	INDUSTRIELLE	TERRAINS VAGUES DESSERVIS	6 LOGEMENTS ET +	NON RÉSIDENTIELLE (COMMERCIALE)
SOREL						
2021	1,0513	0,9054	3,0039	1,9332	1,0513	2,4799
2020	1,0655	0,9196	3,0181	1,5338	1,0655	2,4941
TRACY						
2021	1,0418	0,8959	2,9944	1,9237	1,0418	2,4704
2020	1,0418	0,8959	2,9944	1,5101	1,0418	2,4704

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

SOMMAIRE

	BUDGET 2021	BUDGET 2020	ÉCART	%
REVENUS DE FONCTIONNEMENT				
Taxes	47 542 660 \$	46 866 405 \$	676 255 \$	1,4 %
Compensations tenant lieu de taxes	4 908 225 \$	4 943 145 \$	-34 920 \$	-0,7 %
Transferts	905 690 \$	903 585 \$	2 105 \$	0,2 %
Services rendus	5 848 925 \$	5 637 505 \$	211 420 \$	3,8 %
Imposition de droits	1 380 000 \$	997 000 \$	383 000 \$	38,4 %
Amendes et pénalités	1 066 000 \$	1 065 000 \$	1 000 \$	0,1 %
Intérêts	225 000 \$	230 000 \$	-5 000 \$	-2,2 %
Autres revenus	523 500 \$	457 360 \$	66 140 \$	14,5 %
TOTAL DES REVENUS :	62 400 000 \$	61 100 000 \$	1 300 000 \$	2,1 %
CHARGES				
Administration générale	8 253 785 \$	7 681 120 \$	572 665 \$	7,5 %
Sécurité publique	12 263 525 \$	11 759 610 \$	503 915 \$	4,3 %
Transport	9 359 000 \$	8 923 910 \$	435 090 \$	4,9 %
Hygiène du milieu	9 133 370 \$	9 002 940 \$	130 430 \$	1,4 %
Santé et Bien-être	265 930 \$	445 540 \$	-179 610 \$	-40,3 %
Aménagement, urbanisme et développement	2 404 110 \$	1 995 760 \$	408 350 \$	20,5 %
Loisirs et culture	14 833 380 \$	13 983 240 \$	850 140 \$	6,1 %
Frais de financement	1 490 015 \$	1 605 615 \$	-115 600 \$	-7,2 %
Amortissement	7 700 000 \$	7 400 000 \$	300 000 \$	4,1 %
TOTAL DES CHARGES :	65 703 115 \$	62 797 735 \$	2 905 380 \$	4,6 %
EXCÉDENT(DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	-3 303 115 \$	-1 697 735 \$	-1 605 380 \$	94,6 %
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
IMMOBILISATIONS				
Amortissement	7 700 000 \$	7 400 000 \$	300 000 \$	4,1 %
Produit de cession	20 000 \$	20 000 \$	0 \$	0,0 %
Placements à titre d'investissement - réduction de valeur	60 000 \$	60 000 \$	0 \$	0,0 %
FINANCEMENT				
Remboursement de la dette à long terme	(4 133 915) \$	(4 393 065) \$	259 150 \$	-5,9 %
AFFECTATIONS				
Activités d'investissement	(1 122 000) \$	(1 178 000) \$	56 000 \$	-4,8 %
Excédent accumulé affecté	2 379 815 \$	1 635 000 \$	744 815 \$	45,6 %
Réserves financières et fonds réservés	(1 600 000) \$	(1 535 000) \$	-65 000 \$	4,2 %
Soldes disponibles	52 415 \$	- \$	52 415 \$	100,0 %
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(53 200) \$	(311 200) \$	258 000 \$	-82,9 %
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES :	3 303 115 \$	1 697 735 \$	1 605 380 \$	94,6 %
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES :	0 \$	0 \$	0 \$	

TERRAIN SYNTHÉTIQUE : LE TRAVAIL SE POURSUIT POUR UNE RÉALISATION EN 2021

Lors de l'adoption du programme triennal des dépenses d'immobilisations de la Ville de Sorel-Tracy, le 2 novembre dernier, le conseil a prévu un montant de 2,2 M\$ en 2021 pour l'aménagement d'un terrain multifonctionnel à surface synthétique. Le conseil municipal a d'ailleurs très clairement exprimé son objectif de voir le projet se concrétiser en 2021.

Actuellement, la Ville de Sorel-Tracy est prête à aller en appel d'offres pour les services professionnels qui réaliseront les plans et devis.

Le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy s'est montré favorable à accueillir le terrain aux abords de l'école secondaire Bernard-Gariépy. Toutefois, il reste à attendre l'autorisation du ministère de l'Éducation pour que la Ville et le Centre de services scolaire puissent signer le bail emphytéotique et ainsi donner le coup d'envoi au projet.

Si cette autorisation du ministère est donnée rapidement, les citoyens de Sorel-Tracy et tous les futurs utilisateurs du terrain pourraient voir la première pelletée de terre au printemps 2021.



🔗 Pour toute question, vous pouvez joindre le Service des finances au 450 780-5600, poste 5620.



VOUS ALLEZ RECEVOIR EN JANVIER 2021, VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES.

PLUSIEURS OPTIONS S'OFFRENT À VOUS POUR EFFECTUER VOTRE PAIEMENT.

EN RAISON DES MESURES SANITAIRES EN PLACE DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX, EN LIEN AVEC LA COVID-19, NOUS VOUS INVITONS À PRIORISER LE PAIEMENT EN LIGNE OU PAR LA POSTE POUR VOS TAXES MUNICIPALES.

PAR LA POSTE

Vous pouvez, tout d'abord, effectuer votre paiement par la poste, à l'adresse suivante :
**71, rue Charlotte, C.P. 368,
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7K1**

Vous n'avez qu'à envoyer votre talon de compte et votre chèque fait à l'ordre de la Ville de Sorel-Tracy. Prenez note que votre chèque servira de reçu.

❓ Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le Service des finances de la Ville de Sorel-Tracy par téléphone au 450 780-5600, poste 5620 ou par courriel à info@ville.sorel-tracy.qc.ca

PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

AUPRÈS DE VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE

La plupart des institutions financières vous permettent d'effectuer le paiement de vos taxes municipales en ligne via leur site Web. Nous vous conseillons donc de vérifier auprès de votre institution pour connaître la procédure à suivre pour effectuer votre paiement de manière automatisée.

PAIEMENT AUTOMATISÉ, À QUOI CORRESPOND LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE ?

Peu importe votre institution financière, lorsque vous désirez inscrire votre compte de taxes afin d'en faire le paiement par Internet, vous devez inscrire le numéro de référence. Il s'agit du numéro SIPC, un numéro à 11 chiffres. Vous le retrouverez sur vos coupons de versement.

Changeement d'adresse

S.V.P. Joindre ce talon avec votre paiement. SIPC 396 **00001234567**

SOREL-TRACY		3e VERSEMENT
N° de facture	Date d'échéance	Montant dû
Matricule		N° du client
Propriétaire(s) foncier(s)		
PAIEMENT		Votre chèque sert de reçu.



* À noter que l'image ci-dessus est un exemple et que le numéro SIPC n'est pas valide. Chaque propriété a son propre numéro de SIPC.

À L'HÔTEL DE VILLE

Vous pouvez également vous rendre directement au comptoir de l'hôtel de ville au 71, rue Charlotte à Sorel-Tracy. Vous pouvez, à cet endroit, payer votre compte de trois façons :

- en argent comptant;
- par chèque, à l'ordre de la Ville de Sorel-Tracy;
Les chèques postdatés sont acceptés. Par ailleurs, afin d'accélérer le service au comptoir, veuillez préparer vos chèques à l'avance en inscrivant le numéro de facture et le numéro de client et en y joignant le coupon de remise.
- par paiement direct.



BAC NOIR SUPPLÉMENTAIRE

C'est dans l'optique de la réduction des déchets que le conseil de la MRC de Pierre-De Saurel permet un seul bac à déchets par unité d'occupation.

Les propriétaires désirant bénéficier, ou bénéficiant de la collecte de plus d'un bac, doivent s'acquitter, auprès de la Ville, d'une taxe au montant de **60 \$ par bac supplémentaire**. Une étiquette autocollante leur sera remise; celle-ci devra être collée sur le bac excédentaire à compter du 1^{er} janvier, et sera **valide pour l'année en cours uniquement**. Afin de favoriser la récupération et le recyclage, il est à noter que **le nombre de bacs bleus permis est, quant à lui, illimité et sans frais**.

Veuillez noter que les étiquettes achetées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin coûteront 60 \$ et celles achetées entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre coûteront 35 \$.

ATTENTION !

Vous avez droit à un bac à déchets par taxe d'ordures que vous payez par unité d'habitation. Par exemple, si vous payez deux taxes d'ordures, vous avez droit à deux bacs à déchets sans devoir payer les frais supplémentaires de 60 \$.

Les étiquettes 2021 pour les bacs roulants à déchets supplémentaires sont disponibles à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, 71, rue Charlotte.

Pour tout renseignement concernant l'implantation de ce règlement, vous pouvez communiquer avec la MRC de Pierre-De Saurel au 450 743-2703 ou à info@mrcpierredesaurel.com

Pour toute plainte, question ou commentaire concernant la collecte de matières résiduelles, vous devez communiquer avec la MRC de Pierre-De Saurel au 450 743-2703 ou à info@mrcpierredesaurel.com

BACS ROULANTS

BRIS DE BACS ROULANTS

Si vous possédez un bac roulant de la Ville de Sorel-Tracy et que votre bac subit un bris lors des collectes, vous devez communiquer directement avec la MRC de Pierre-De Saurel au 450 743-2703 ou par courriel à info@mrcpierredesaurel.com

Prenez note que des frais seront exigés pour la réparation et les pièces.

Pour toute autre plainte, question ou commentaire concernant la collecte de matières résiduelles, vous devez communiquer avec la MRC de Pierre-De Saurel.

COMMENT SE PROCURER DES BACS ROULANTS

Vous pouvez vous procurer des bacs roulants à déchets ou à recyclage auprès d'un commerce de détail, soit chez Rona (boulevard Saint-Louis), Canadian Tire ou Patrick Morin.

Vous devez vous assurer auprès du commerçant que le bac soit conforme, c'est-à-dire qu'il puisse être levé automatiquement par le dispositif des camions qui procèdent à la collecte.

Pour le bac à compost (bac brun), veuillez communiquer avec la MRC de Pierre-De Saurel au 450 743-2703 ou à info@mrcpierredesaurel.com

LE BON POSITIONNEMENT DES BACS

Les bacs et les matières destinées à la collecte (encombrants, branches, sacs de feuilles) doivent être placés à la limite de la propriété **sans empiéter sur les voies publiques, que ce soit le trottoir, la piste cyclable ou la chaussée**. Un mauvais positionnement des bacs gêne la circulation, l'entretien des rues et le déneigement. Il peut même constituer un danger pour les usagers.

LE BON POSITIONNEMENT DES BACS PERMET :

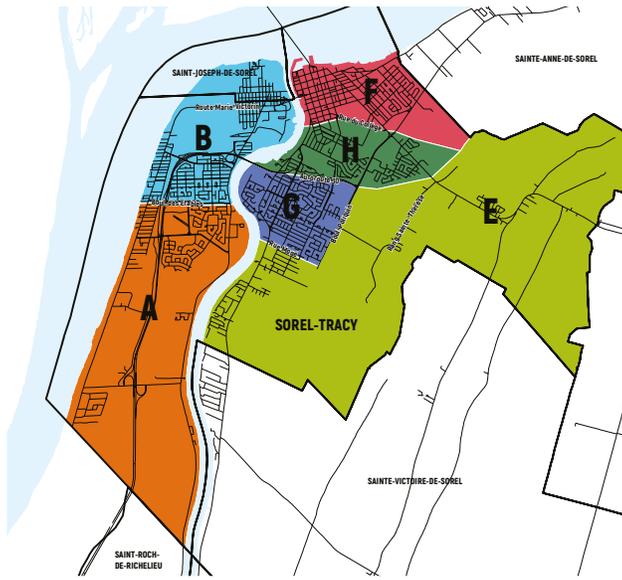
- aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant de circuler de façon sécuritaire;
- aux piétons et aux personnes se promenant avec une poussette de marcher en toute sécurité;
- aux diverses machineries de procéder au nettoyage ou au déneigement adéquat des rues.

Il est important que le couvercle des bacs soit fermé. Ne placez pas les roues et la poignée du bac vers la rue. Ne déposez rien sur les bacs et ne les surchargez pas. En cas d'insuffisance d'espace dans votre bac bleu, les sacs de plastique transparents contenant des matières recyclables sont acceptés, lorsque déposés à côté de celui-ci.





HORAIRE DES COLLECTES



- A | JEUDI**
SECTEUR A
Entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu, des limites de Contrecoeur jusqu'au boul. des Érables (exclu).
- B | JEUDI**
SECTEUR B
Entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu, du boulevard des Érables (inclus) jusqu'au pont Turcotte.
- E | MARDI**
SECTEUR E
Tout le secteur de l'ancien Saint-Pierre-de-Sorel, à l'exception du secteur compris entre la rue Sainte-Hélène et la rue Mogé.
- F | MARDI**
SECTEUR F
Entre la rue du Collège (incluse) et le fleuve Saint-Laurent, jusqu'aux limites de Sainte-Anne-de-Sorel.
- G | VENDREDI**
SECTEUR G
Entre la rivière Richelieu et le boulevard Poliquin, de la rue Mogé (incluse) à l'autoroute 30.
- H | LUNDI**
SECTEUR H
De l'autoroute 30 à la rue du Collège (exclue) incluant le secteur entre le boulevard Poliquin et le rang Sainte-Thérèse (exclu).

Les bacs doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte ou avant 6 h le jour de la collecte.

Afin de faciliter la circulation des personnes et permettre aux machineries de procéder au nettoyage et au déneigement adéquat des rues, veuillez placer les bacs sur votre propriété (entrée ou terrain) en bordure de rue sans empiéter sur le trottoir ni sur la chaussée.

SECTEURS B - F

DÉCEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

MARS 2021

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SECTEURS A - E - G - H

DÉCEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

MARS 2021

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Le calendrier est accessible sur le site missionreduction.com et sur l'application mobile.

APPLICATION MOBILE



MRC DE PIERRE-DE SAUREL+
MISSIONREDUCTION.COM

Téléchargez l'application mobile pour être alerté par courriel, SMS ou par notifications de toutes les collectes.

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

• SEMAINE DU 11 JANVIER

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

Les encombrants ne sont pas triés et sont envoyés directement à l'enfouissement. Les objets en bon état doivent donc être apportés au Recyclo-Centre situé au 165, avenue de l'Hôtel-Dieu, à Sorel-Tracy.

• SEMAINE DU 1^{ER} FÉVRIER
• SEMAINE DU 5 AVRIL

AVEZ-VOUS RÉCUPÉRÉ VOTRE CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LE PUBLISAC?



AVRIL 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

AVRIL 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

COLLECTE DES BACS BRUNS

- SEMAINE DU 11 JANVIER 2021
- SEMAINE DU 8 FÉVRIER 2021
- SEMAINE DU 8 MARS 2021

DÈS LA SEMAINE DU 5 AVRIL, LES BACS BRUNS SERONT COLLECTÉS CHAQUE SEMAINE.

APPAREILS CONTENANT DES HALOCARBURES

Réfrigérateur, congélateur, air climatisé, déshumidificateur, etc.

Contactez le Recyclo-Centre au 450 743-5224 pour convenir d'un rendez-vous pour la récupération de l'appareil.

CAPSULES NESPRESSO

Conservez les capsules dans un sac et apportez-les au Recyclo-Centre, point de dépôt officiel (165, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy).

PRODUITS ÉLECTRONIQUES « SERPUARIENS »

Les produits électroniques doivent être apportés aux endroits suivants :

ÉCOCENTRE RÉGIONAL

3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy

RECYCLO-CENTRE

165, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy

ATTENTION !

Les encombrants sont des matières à usage domestique comme les meubles, tapis, évier, baignoires, cuisinières, laveuses, sècheuses, réservoirs à eau chaude, barbecues au gaz propane (sans la bonbonne), téléviseurs, bicyclettes, toiles de piscine attachées, tapis attachés en rouleau d'une longueur de 1,5 mètre, etc.

Les matériaux provenant de travaux de construction, de rénovation et de démolition (portes, fenêtres, bois, clôtures, etc.) de même que les pneus et les pièces d'automobile ne sont pas admissibles à la collecte d'encombrants (voir écocentre régional Pierre-De Saurel).

Il est possible de déposer lors de la collecte d'encombrants un maximum de 10 sacs en plastique d'ordures ménagères, bien attachés, d'un poids n'excédant pas 9 kg.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL PIERRE-DE SAUREL

3145, RUE JOSEPH-SIMARD, SOREL-TRACY

POUR LA PÉRIODE DES FÊTES, L'ÉCOCENTRE SERA FERMÉ LES 25 ET 26 DÉCEMBRE 2020 ET LES 1^{ER} ET 2 JANVIER 2021.

DÉCEMBRE À MARS : OUVERT DU JEUDI AU SAMEDI, DE 9 H À 16 H.

AVRIL À NOVEMBRE : OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE, DE 9 H À 16 H 15.

Seuls les citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel peuvent se départir à ce site de matières admissibles, et ce, sans frais. Une preuve de résidence doit être présentée à l'accueil (ex. : permis de conduire).

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) : bois, gypse, brique, béton, bardeaux d'asphalte, pierre, métaux, portes, fenêtres;
- Résidus verts : branches, feuilles, gazon, tourbe;
- Résidus domestiques dangereux (RDD) de type résidentiel;
- Produits électroniques;
- Pneus;
- Appareils électroménagers fonctionnels et non fonctionnels;
- Matières recyclables.

Aucune matière provenant d'entreprises commerciales n'est acceptée.

Afin de favoriser le réemploi, il est préférable de déposer au Recyclo-Centre tout objet encore bon pour la réutilisation : électroménagers, meubles, vêtements, appareils électroniques, jouets, etc.

Attention : les sacs à déchets ne sont pas acceptés à l'écocentre régional ni au Recyclo-Centre.

 Pour toute information concernant l'ensemble des collectes de matières résiduelles, communiquez avec la MRC de Pierre-De Saurel au 450 743-2703 ou visitez le site missionreduction.com.



FERMETURE DES BUREAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux administratifs de la Ville de Sorel-Tracy seront fermés du 23 décembre au 5 janvier 2021 inclusivement. Nous serons de retour le mercredi 6 janvier 2021 à 8 h 15.

Par contre, les bureaux du Service des travaux publics seront ouverts les 28 et 29 décembre 2020 ainsi que les 4 et 5 janvier 2021 aux heures habituelles.

Les bibliothèques de Sorel-Tracy, la piscine Laurier-R. Ménard et le colisée Cardin seront fermés uniquement les 24, 25, 26 et 31 décembre 2020 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2021.

La piscine sera aussi fermée du 11 au 15 janvier 2021 pour des travaux d'entretien.

HORAIRE RÉGULIER

Jusqu'au mois de mai

Du lundi au jeudi 8 h 15 à 12 h
et 13 h 15 à 16 h 30

Le vendredi 8 h 15 à 12 h
et 13 h 15 à 15 h 30



LA VILLE EN BREF

SERVICE EN LIGNE

FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE POUR DES TRAVAUX À LA MAISON ? CE SERA BIENTÔT POSSIBLE !

Le Service de la planification et du développement urbain de la Ville de Sorel-Tracy travaille actuellement à l'installation d'un logiciel permettant la gestion des demandes de permis de manière électronique.

Parmi les permis qui pourront être traités par ce logiciel, mentionnons notamment les permis d'abattage d'arbre, d'installation de piscine, de diverses constructions, etc.

Toutes les étapes d'une demande de permis pourront se faire en ligne, y compris le paiement du permis.

Le personnel du Service de la planification et du développement urbain a reçu, au cours des dernières semaines, la formation nécessaire afin de pouvoir maximiser toutes les fonctionnalités du logiciel.

Ce nouveau service en ligne devrait être accessible à la population vers la mi-décembre 2020.

 Pour toute information sur les demandes de permis en ligne, communiquez avec le Service de la planification et du développement urbain au 450-780-5600, poste 5690.

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL

Les prochaines séances publiques du conseil municipal auront lieu à 20 h aux dates suivantes : **18 janvier, 1^{er} et 15 février, et les 8 et 22 mars 2021.**

Notez que les deux séances publiques de chaque mois sont diffusées en direct sur les ondes de MaTV (Vidéotron) et en webdiffusion sur la chaîne YouTube de la Ville de Sorel-Tracy.

L'ordre du jour de chaque séance est disponible sur le site Internet de la Ville (ville.sorel-tracy.qc.ca) à compter du vendredi précédant la séance.

LA VILLE AU BOUT DU FIL

Renseignements généraux	450 780-5600
Urgence Police Incendie Ambulance	911
Sûreté du Québec	
Appel de service	310-4141
Administration	450 743-7947
Sécurité incendie	
Administration et prévention	450 780-5600, poste 5200
Centre animalier Pierre-De Saurel	450 746-7272
Permis de construction, de rénovation	450 780-5600, poste 5690
Taxes (Service des finances)	450 780-5600, poste 5620
Cour municipale	450 742-7775
MRC de Pierre-De Saurel	450 743-2703
Transport en commun (EXO)	450 743-4411
Taxibus	450 743-3336
Service de transport adapté et collectif	450 746-7827
Travaux publics (en tout temps)	450 780-5600, poste 5700
<i>Lumières de rues brûlées, refoulement d'égout, déneigement.</i>	
MEMBRES DU CONSEIL	
Maire Serge Péloquin	450 780-5600
M. Olivier Picard	450 780-5600, poste 5001
Mme Sylvie Labelle	450 780-5600, poste 5002
M. Martin Lajeunesse	450 780-5600, poste 5003
M. Jocelyn Mondou	450 881-6738
M. Benoît Guèvremont	450 780-5600, poste 5006
M. Patrick Péloquin	450 808-0602
Mme Dominique Ouellet	450 780-1248